

MISE À DISPOSITION DU PLAN CADASTRAL REMANIÉ

Quatre possibilités d'expression et/ou de renseignements :

- 1- Consultation libre (sans agent) des plans

En salle du conseil, du 29/01 au 28/02/2018

Ces illustrations vont avec le bordereau que vous avez reçu par la Poste, et donnent les détails cartographiques des informations sur votre propriété

Nb : les indications sur les nouvelles adresses sont données à titre informatif
Les Services de l'état ont par concours anticipatoire et bénévole intégré ces données, que ne seront pas opérationnelles dans l'immédiat.

La Commune communiquera sur ce sujet auprès des Rourétans très prochainement pour les associer et les accompagner dans cette modernisation et normalisation des adresses indispensables aux bons services à la population.

- 2- Dépôt de vos bordereaux signés en retour

En salle du conseil, du 29/01 au 28/02/2018, dans l'urne prévue à cet effet
Le bordereau signé ou pas peut être accompagné de vos remarques/questions
Pensez à mettre vos coordonnées pour être recontacté par les Géomètres.

- 3- Renseignements téléphoniques (uniquement le lundi)

Au 04 92 09 48 75 ou 04 92 09 48 74

- 4- Rencontre des Géomètres (le plus simple et le plus efficace)

En salle du conseil du 16 au 22/02/2018,

Y compris le samedi 17 et dimanche 18 février 2018

de 08h30 à 12h00 et de 13h30 à 16h30

A partir du 08 février, nous vous communiquerons un planning des permanences des Géomètres par secteur : disponible à l'accueil/site internet de la Commune.

NB : Malheureusement, les services Communaux ne peuvent vous donner des précisions sur les données des Services Fiscaux. Seuls les Géomètres sont habilités.

